

*Villemomble, le 24 mars 2020*

## **COVID-19 : point sur la situation sanitaire et le confinement à Villemomble**

*L'épidémie du coronavirus continue à se répandre à travers le monde et notamment en France où la région parisienne n'est pas épargnée. Ainsi, dans le prolongement des allocutions télévisées du Président de la République, les villes s'engagent et s'organisent pour mettre en place des mesures spécifiques relatives au confinement obligatoire. Point sur la situation dans la ville de Villemomble qui souhaite lutter au mieux contre la propagation de ce virus.*

### **Des services municipaux suspendus**

A Villemomble, la plupart des services municipaux sont aujourd'hui suspendus et fermés au public. C'est le cas de la mairie, des crèches, écoles et accueils de loisirs, des équipements sportifs et culturels, du centre social Alain Mimoun, des parcs et jardins et des cimetières (*sauf en cas d'inhumation*). Les demandes de location de salle, le stationnement payant, la navette municipale ainsi que l'ensemble des événements à venir sont également suspendus jusqu'à nouvel ordre. C'est le cas aussi des inscriptions en liste d'attente pour les places en crèche ainsi que des inscriptions scolaires et périscolaires.

### **Une continuité de service public assurée**

Toutefois, un service minimum s'est organisé pour les missions stratégiques. Ainsi, un service de garde a été mise en place au sein de l'école Anne Frank, pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise et la mairie assure une permanence téléphonique, afin de répondre au mieux aux demandes des usagers. Une permanence physique et téléphonique est également assurée par le service Etat civil, uniquement pour les déclarations de naissance, de décès et de reconnaissance (*selon les conditions de la reconnaissance*) ainsi que les cimetières, tout comme le CCAS (Centre Communal d'Action Social) qui maintient le portage des repas aux personnes âgées et qui assure également une permanence téléphonique.

A noter que la majorité des services municipaux restent joignables par mail afin d'accompagner au mieux les Villemomblois en cette période de crise.

Enfin, le marché Outrebon est à partir de ce jour fermé alors que le marché de l'Epoque est toujours ouvert. Toutefois, seuls les commerces alimentaires sont maintenus et des contrôles d'accès et de filtrage sont assurés par le service prévention-sécurité, afin de permettre aux clients (*et notamment les plus âgés*) de faire leurs courses dans des conditions sanitaires optimales.

## **Solidarité et entraide**

Le Maire de Villemomble, Pierre-Etienne Mage, croit à la solidarité entre ses habitants et a pour cela lancé, sous l'égide du CCAS, la mise en place d'un groupe de bénévoles qui pourront venir en aide aux plus fragiles et isolés en leur rendant service (*ex : faire des courses, promener les chiens, imprimer et déposer des attestations de déplacement...*).

Pour les plus connectés, le groupe Facebook « *Coronavirus : entraïdons-nous à Villemomble* » a également été créé afin que chacun puisse communiquer et s'entraider librement.

Malgré les mesures prises par le gouvernement et la mise en confinement, le respect de ce dernier demeure très aléatoire, notamment dans les quartiers. Toutefois, ce phénomène se tarie peu à peu grâce à l'action et aux contrôles renforcés de la police nationale.

Déclaration de Pierre-Etienne MAGE, Maire de Villemomble : *Malgré le confinement des populations, nous avons voulu maintenir un service minimum, afin que les Villemomblois ne se sentent pas livrés à eux même. Il était par exemple inenvisageable pour nous de suspendre le portage de repas aux personnes âgés. Ce service minimum est adapté aux recommandations d'ordre sanitaire émises par le Ministère de la Santé. Naturellement, nous appelons les Villemomblois à éviter au maximum de sortir de chez eux et à prendre des nouvelles des Aînés qu'ils connaissent.*